

ISSN : 2337-2052

**REVUE OUEST AFRICAINE
DE SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION**

ROASEG

Volume 15 n°1 - Novembre 2022

**REVUE OUEST AFRICAINE
DE SCIENCES ECONOMIQUES**

ET DE GESTION

ROASEG

Volume 15-n°1

**REVUE OUEST AFRICAINE
DE SCIENCES ECONOMIQUES
ET DE GESTION**

**ROASEG
Volume 15
N°1**

Directeur de publication : Ahmadou Aly MBAYE
Directeur de rédaction : Ibrahima Samba DANKOCO
Rédacteur en chef : Ibrahima Thione DIOP
Secrétaire de la Rédaction : Fama GUEYE

Conseil scientifique

Tidjani BASSIROU
Nadejo BIGOU-LARE
Ibrahima Samba DANKOCO
Adama DIAW
Jean-Jacques EKOMIE
Dominique HAUGHTON
Gilbert NGBO AKE
Birahim Bouna NIANG
Bachir WADE
Barthélémy BIAO
Mohamed Ben Omar NDIAYE
Taladidia THIOMBIANO
Babacar SENE
Ndiack FALL

**Revue Ouest Africaine
de Sciences Economiques et de Gestion**

© FASEG, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (UCAD, Dakar, Sénégal).

Tous les droits réservés pour les pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire partiellement ou totalement un article de la présente revue, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque motif que ce soit.

DYNAMIQUE QUALITE INSTITUTIONNELLE-DEVELOPPEMENT DURABLE- PAUVRETE DANS L'UEMOA

Edem Thierry Géraud ANANI

Université de Lomé, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG)

Université de Versailles Saint-Quentin- En-Yvelines -Paris Saclay

Résumé

Cet article est une contribution à la littérature sur la réduction de la pauvreté. Malgré l'existence d'une vaste littérature empirique dans ce domaine, les études n'ont pas accordé beaucoup d'attention à l'importance des mécanismes de transmission pour déterminer l'influence des apports de la soutenabilité de la trajectoire de développement et la qualité institutionnelle sur la réduction de la pauvreté. L'objectif de ce papier est donc d'analyser empiriquement la relation entre la qualité institutionnelle et la réduction de la pauvreté via l'épargne véritable (indicateur de soutenabilité) comme mécanisme de transmission indirect dans la zone UEMOA. L'estimation basée sur le modèle de régressions générées par les résidus, avec des données de 2007 à 2018 montre que la qualité institutionnelle contribue de manière significative directement et indirectement à travers son influence sur l'épargne véritable à la réduction de la pauvreté.

Mots clés : Pauvreté, Développement durable, Qualité des institutions, Modélisation par équations simultanées.

Classification JEL: C30, G20, I32, Q01

Introduction

La pauvreté (relative) qui est un aspect des inégalités économiques et sociales a été pendant longtemps considérée comme un phénomène temporaire qui naturellement devrait disparaître avec le processus de croissance économique, et donc pas besoin de mener des politiques sociales susceptibles d'entraîner des distorsions fiscales (Ka, 2021). Or, très souvent dans les pays en développement, la pauvreté est chronique, c'est-à-dire une pauvreté qui s'étend sur une longue période, voire toute une vie. Donc une personne vivante dans la pauvreté chronique n'est pas en mesure de satisfaire ses besoins fondamentaux (Shepherd, 2007). La satisfaction des besoins fondamentaux assigne un rôle clé à l'Etat providence (Ehrhart, 2006). La canalisation des services publics vers des secteurs clés ciblés pour l'amélioration des conditions de vie des pauvres contribue significativement à accroître leur capacité productive et leur pouvoir d'achat en termes de besoins essentiels.

La réduction de la pauvreté est donc un défi sérieux pour l'ensemble du monde, en particulier pour les pays en développement. A cet effet, plusieurs initiatives et politiques ont été mises en place dans le but de réduire la pauvreté. Par exemple, après l'échec des politiques d'ajustement structurel (PAS) des années 1980-1990, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été adoptés au début des années 2000, dont le premier objectif était la réduction de la pauvreté dans les pays en développement, y compris ceux de la zone UEMOA. L'adoption de ces objectifs a été salutaire notamment en ce qui concerne les efforts d'éradiquer la pauvreté. Les OMD a fourni un cadre solide permettant de s'attaquer à la pauvreté et de stimuler le capital humain. L'envie dont fait les pays de l'UEMOA de réduire la pauvreté s'est ressenti dans les documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) de chaque pays.

De même, le début des années 2000 marque une nouvelle dynamique dans la croissance économique des pays de l'UEMOA avec un taux de croissance tournant en moyenne autour de 6 % (OCDE, 2013). Ce regain de croissance économique s'explique principalement par la remontée des cours des matières premières à partir de 2006 (Geronimi et Taranco, 2018 ; Couharde et *al.* 2012). Cependant, à l'échéance 2015, malgré que le fait que la zone UEMOA présente une trajectoire de développement soutenable au sens faible c'est-à-dire au sens où les contraintes qui pèsent sur la dynamique économique pour se mettre sur la trajectoire d'un développement soutenable ne sont pas très fortes (Anani, 2020), les 8 points des OMD n'ont pas pu être atteints, en particulier le premier qui était « *la réduction de l'extrême pauvreté et de*

la faim ». D'où sa reconduite dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) en 2015. Certes, en termes de performances, il existe une divergence au sein de l'UEMOA du fait que certains pays ont été confrontés à des troubles sociaux et de gouvernance (Bigsten et Shimeles, 2007).

A partir de 2017, la commission de l'UEMOA¹ fait de la lutte contre pauvreté la priorité des dirigeants de la zone à travers les termes suivants : « *tous les chantiers de l'UEMOA sont des chantiers contre la pauvreté [...]. L'objectif est vraiment de créer des conditions pour le mieux-être des populations de l'union ; qu'il s'agisse des politiques sectorielles ou des autres politiques communautaires, toutes ont en commun la lutte contre la pauvreté dans notre espace sous régional* ». La réduction de la pauvreté est donc redevenue un des plus importants objectifs dans l'UEMOA. Du fait de la spécialisation primaire des pays de l'UEMOA, la réduction de la pauvreté au sein de cette zone ne se réalisera que s'il y a des investissements dans les capitaux productifs (économie et capital humain), comme l'exige la règle de Hartwick (1977).

La nécessité de rigueur est donc importante dans l'utilisation des revenus issus de l'exploitation des matières premières en termes de qualité institutionnelle car il est de notoriété que cette dernière permet une gestion efficace des ressources pour un développement économique soutenable et par ricochet une réduction de la pauvreté. Mais l'un des obstacles à un développement économique soutenable pouvant conduire à une réduction de la pauvreté en Afrique Sub-Saharienne est la fragilité des institutions. Or, dans les pays en développement à spécialisation primaire, il y a des recettes substantielles procurées par le secteur primaire surtout en période de niveau élevé des cours des matières premières. Les autorités de ces pays devraient normalement grâce à ces recettes financer les investissements productifs et d'autres secteurs peu développés, mais elles sont très souvent mal gérées et les effets escomptés ne sont pas obtenus. De nombreuses études théoriques et empiriques réalisées ces dernières années soulignent l'importance de la gouvernance en termes de qualité des institutions comme facteur explicatif du développement et de croissance économique des pays (Sala-I-Martin et Subramanian, 2003 ; Mehlum et al, 2006).

Il se pose donc la question de l'efficacité et/ou de la qualité des institutions en termes de gestion des ressources pour une réduction du niveau de la pauvreté. Ainsi, l'objectif de ce papier est alors de vérifier empiriquement la relation qu'entretient la soutenabilité de l'économie et la qualité institutionnelle avec le niveau de la pauvreté au sein de l'UEMOA, à la suite du niveau

¹ A travers la voix de son chef en la personne de Mr Abdallah Boureima

élevé des cours des matières premières au début des années 2000. L'hypothèse que nous défendons à cet effet, est que la soutenabilité de l'économie de l'UEMOA au début des années 2000 associée à une bonne qualité institutionnelle renforcerait l'idée d'une possible réduction de la pauvreté dans cette zone.

Les contributions majeures apportées à travers cette recherche reposent essentiellement sur deux éléments. Le premier élément a trait à l'utilisation de l'indicateur d'épargne véritable en lieu et place du Pib qui est généralement utilisé. L'indicateur d'épargne véritable prend en compte les trois dimensions du développement soutenable (économique, social et environnemental), donc plus complet que le PIB. Le deuxième élément a trait à l'analyse effectuée dans le cadre de l'impact des variables explicatives sur la réduction de la pauvreté. Comparée aux différentes études existantes, notre analyse est faite en termes d'effets direct et indirect afin de capter les impacts inobservables.

Afin d'avoir une idée sur cette relation, nous adoptons un plan qui s'articule principalement autour de cinq points. Dans la deuxième section, nous présentons une revue de la littérature sur la relation entre le développement durable et la réduction de la pauvreté à travers la présentation des effets (directs et indirects) des trois composantes du développement durable (économique, environnementale et sociale) via la qualité institutionnelle. Dans la troisième section, nous précisons le modèle et choisissons les variables et les sources utilisées. La quatrième section présente les résultats du modèle et discute des résultats économétriques. Nous concluons avec la cinquième section.

2.Revue de la littérature

2.1Cadre théorique

Au vu de la revue de littérature sur le plan théorique, la question de la réduction de la pauvreté fait depuis longtemps partie des préoccupations à travers les différentes théories de la répartition de la richesse et de l'amélioration du bien-être des individus. Au vue de la revue, depuis le 18^{ème} siècle, l'apport au concept de la pauvreté peut être analysé en deux étapes selon Lipton et Ravallion (1995) : (i) : la première coïncide avec la période de la révolution industrielle en Europe : 1750-1850, période au cours de laquelle les effets du progrès technique ont dominé la pensée économique ; (ii) : la deuxième période débute à la fin des années 1940 dans les pays en développement (Asie, Afrique...). Mais avant les années 1750, la pensée économique était dominée par les travaux de Malthus qui soutenait l'hypothèse selon laquelle la productivité

étant limitée à une croissance arithmétique du fait des contraintes liées aux ressources, entre autres de terres, alors que la population croît relativement à un rythme géométrique. Ce qui fait qu'à long terme, il y aura un appauvrissement général de la population. Ainsi la réduction de la pauvreté serait difficile à réaliser car elle repose essentiellement sur la distribution de ressources de plus en plus limitées. La seule façon de limiter les effets de la pauvreté est de recourir à des actes de charité. L'Église jouait ce rôle important à cette époque et l'État de son côté posait des gestes sociaux.

Au cours de la période 1750-1850, la vision normative qu'a Malthus par rapport à la réduction de la pauvreté a été rejetée car le progrès technique apporte des changements au niveau de la fertilité des sols et de la productivité du travail. Selon Adam Smith (1776), le gain de productivité et la croissance résultant de la division du travail permettent d'augmenter d'une part la demande de la main d'œuvre dans les industries et les salaires et de ce fait la demande agrégée et, d'autre part, la disponibilité de produits agricoles et industriels et donc de l'offre agrégée. Ainsi donc, la pauvreté pourrait se résorber en adoptant des politiques appropriées et en favorisant la croissance économique.

La thèse de Smith a été critiquée par Malthus qui estime que la croissance du marché libre, l'augmentation des salaires et des politiques comme la loi sur les pauvres auraient pour effet à long terme de détériorer davantage les conditions de vie des pauvres. En effet, avec la loi sur les pauvres, Malthus anticipait une augmentation des mariages précoces et, en conséquence, une croissance du taux de fertilité. Ce qui aurait pour effet, d'augmenter les prix des aliments de base et faire baisser le coût de la main d'œuvre jusqu'à ce que les conditions de vie des pauvres atteignent le niveau de subsistance. Plus tard, Malthus reconnaît que le progrès technique s'accompagne généralement de revenus plus élevés, d'un faible taux de mortalité et d'une meilleure éducation pouvaient contribuer à réduire le taux de fertilité et à terme, limiter la pression sur les ressources rares. Ricardo (1817) a montré de son côté que le progrès technique, notamment la mécanisation, s'accompagne de salaires plus élevés et d'un déplacement de la main d'œuvre du secteur agricole vers d'autres secteurs de l'activité économique permettant ainsi d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres.

L'apport sur le plan théorique du concept de pauvreté au début des années 1940 était dominé par les travaux de Harrod (1960 ; 1948), Domar (1957), Lewis (1954), etc. dans le cadre de l'économie de développement. Les travaux de Domar et Harrod ont donné naissance à un corpus théorique appelé modèle de Harrod-Domar. Ce modèle a eu un impact significatif sur l'économie de développement durant la période des 30 glorieuses. Ce modèle suggérait que le

seul moyen d'augmentation de la croissance dans un pays en développement et par ricochet l'amélioration du bien-être et donc la réduction de la pauvreté, est l'augmentation de l'épargne. Cependant, l'épargne privée étant insuffisante dans ces pays, seule l'aide étrangère et l'Etat, par une politique d'excédents budgétaires pourraient accroître le taux d'épargne de l'économie. Ce qui permettra d'avoir un taux d'investissement plus élevé. Cette thèse n'a pas été exempte de critiques.

Selon Bhagwati (1970 ; 1967), le développement dépend de l'accroissement de la productivité du capital que du taux d'investissement et rien ne garantit que l'aide étrangère se traduirait par un accroissement identique de l'investissement. Elle peut provoquer une baisse de l'épargne privée et de la productivité du capital. Quant aux modèles classiques élaborés par Lewis (1954) et Fei et Ranis (1961), ils suggèrent que la croissance du secteur industriel était soutenue, cela conduirait à une propagation des bénéfices de ce secteur suivant l'effet de diffusion verticale vers le bas : des riches vers les pauvres dans le secteur moderne puis à travers un effet de diffusion horizontale : de l'enclave industrielle en expansion vers le secteur traditionnel.

2.2 Vérifications empiriques

Le développement autrefois était basé sur l'accumulation du capital et était supposé être la voie royale vers une meilleure condition de vie (Latouche, 2004). Mais, face aux échecs, aux crises écologiques et sociales, à la persistance de la pauvreté... des années 1960-1990 en particulier dans les pays en développement (à spécialisation primaire), il est recommandé l'intégration dans l'accumulation du capital, les portefeuilles issus de l'exploitation des ressources naturelles dont sont dotés en abondance certains pays en développement. A cet effet, un nouveau concept : « *le développement soutenable* » a été introduit à la place du développement économique². La recherche d'un développement soutenable dans les pays en développement, en particulier en Afrique de l'Ouest constitue un enjeu majeur au regard des défis socio-économiques et environnementaux dont fait face cette région.

2.2.1 Développement soutenable : relation avec la réduction de la pauvreté

Contrairement au développement économique, le développement soutenable se situe au carrefour de trois dimensions : économique, environnementale et sociale. Ce nouveau paradigme du développement qui à l'origine est un développement qui respecte à la fois les besoins économiques, les besoins sociaux et l'environnement, se rapproche aujourd'hui de la

² Popularisé par le rapport Brundtland (1987), se définit comme « *un développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures* ».

définition de la résilience. La résilience ici fait référence au renforcement des capacités de la population à sortir de la pauvreté. Autrement dit, il 'agit de la réduction de la pauvreté en termes de renforcement de la capacité grâce au développement soutenable. Il se pose donc la question de savoir comment est-ce que les trois dimensions du développement soutenable peuvent-ils conduire à une réduction de la pauvreté ?

(i) Rôle de la dimension économique

Selon Dubois et Mahieu (2002), la soutenabilité économique se traduit par une croissance auto-entretenu, ce qui suppose qu'une amélioration de la croissance économique, engendrerait une réduction de la pauvreté (*ceteris paribus*). Dans le cadre de la relation entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté, plusieurs études ont donc été réalisées et il ressort pour les tenants de la « *Trickle down effects* » que la croissance économique est manifestement une condition sine-qua-non à la réduction de la pauvreté (Muhammad et *al.*, 2011). Les tests de corrélation entre le revenu et la croissance économique ont montré que la croissance économique contribue à la réduction de la pauvreté (Muhammad et *al.* (2011) ; Deininger et Squire (1996).

À partir des données de Deininger et Squire (1996) avec un échantillon de 80 pays, Dollar et Kraay (2000) montre l'existence d'une relation positive entre la croissance économique et le pouvoir d'achat des pauvres. Pour ces deux auteurs, une variation de 10 % de la croissance économique (PIB) entraîne une augmentation du revenu des pauvres de la même proportion. Adams (2003) également de son côté, à partir d'une étude en coupe transversale trouve qu'une augmentation de la croissance du revenu moyen est associée à une réduction de la pauvreté.

Cependant, certains auteurs remettent en cause l'impact en termes de réduction de la croissance économique sur le niveau de pauvreté. Par exemple, Meng et *al.* (2005) trouvent une relation négative suite à leur étude de l'effet de la croissance du revenu moyen sur la proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté dans 29 provinces chinoises. Ce qui prouve que la croissance économique seule ne suffit pas pour réduire la pauvreté. Deaton (2016) estime dans ce sens que la pauvreté n'est pas un problème économique, mais politique. Il est donc nécessaire d'introduire dans l'équation tout un ensemble de questions qui sont liées aux choix politiques des sociétés notamment sur le plan environnemental et social.

Notons que dans les débats des effets de la croissance économique et du progrès technique dans la lutte contre la pauvreté, une part importante était portée sur les impacts du capital physique et humain. Smith suppose que de meilleurs soins de santé permettent d'accroître la capacité à

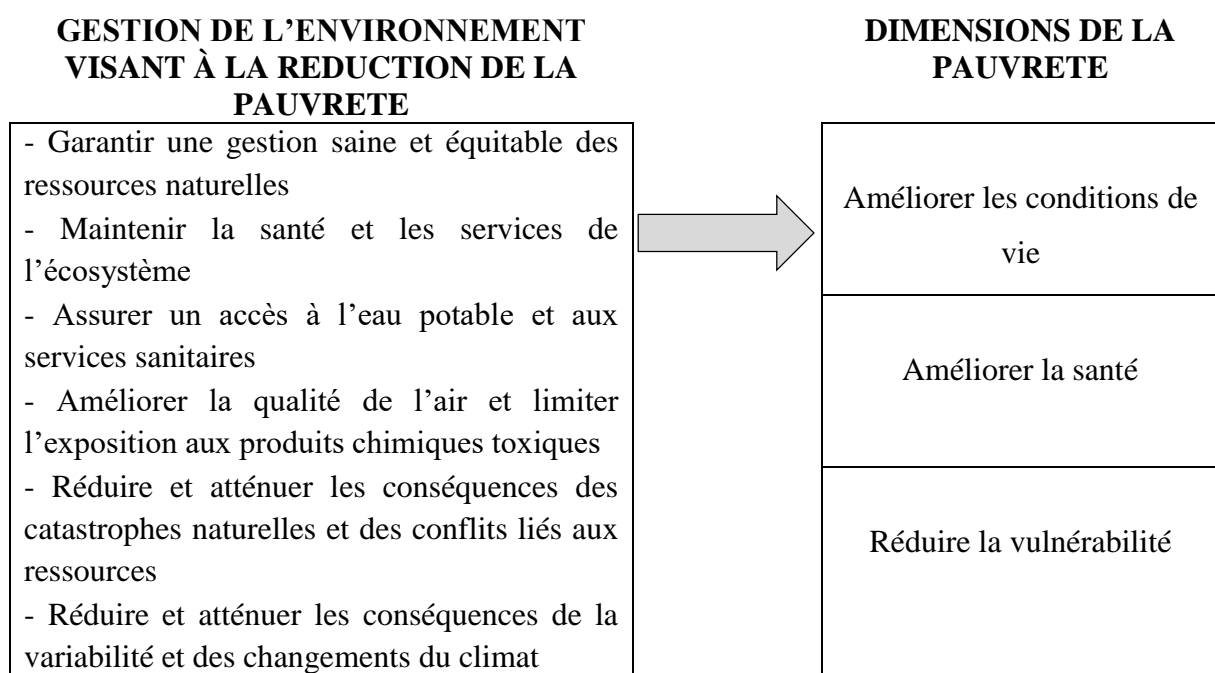
travailler contribuant ainsi directement à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. Cette hypothèse a été confirmée par des études empiriques dans les pays en développement. Ces études montrent qu'une amélioration du niveau de capital humain provenant de l'éducation et de la santé permet de réduire significativement les inégalités de revenu et de pauvreté (Kafando, 2021).

(ii) Rôle de la Dimension environnementale

Les deux combats partagés par tous les acteurs sont la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement. Un environnement sain est un prérequis à l'épanouissement humain. À cet effet, la Charte française de l'environnement du 1^{er} mars 2005 dans son article I argumente en ses termes « *chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé* ». Cependant, la question principale comme le souligne Gagnon et al. (2008) est de savoir si la lutte contre la pauvreté doit-elle passer avant la protection de l'environnement, et les générations présentes avant les générations futures ?

La réponse à cette question est que la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement sont un seul et même combat. Ainsi, la soutenabilité environnementale concerne « *la lutte contre la pollution, la préservation des ressources non-renouvelables, les économies d'énergie, et la transmission du capital naturel aux générations futures* » (Dubois et Mahieu, 2002). La relation entre la soutenabilité environnementale et la réduction de la pauvreté analyse comment les changements écologiques et environnementaux affectent le degré de pauvreté.

Figure 1: Relation entre l'environnement et la pauvreté



Source : Banque mondiale (2002)

La figure 1 ci-dessus montre comment la gestion de l'environnement permet de réduire la pauvreté. Au vue de cette figure, on peut constater que l'environnement affecte la réduction de la pauvreté à travers trois dimensions. La première dimension concerne les « moyens d'existence durables » (Mishra, 2009 ; Ellis, 2000). L'environnement offre à la population des moyens d'existence sous forme de biens (ressources naturelles) et de services (fonctions de l'écosystème). Ces moyens d'existence constituent des éléments clés pour le développement des milieux ruraux et donc la dégradation de l'environnement réduit le volume et la productivité du capital naturel et diminue la capacité des pauvres à survivre.

Les auteurs tels que Jahan et Umana (2003) estiment que les interactions entre pauvreté et dégradations de l'environnement peuvent être analysées comme un cercle vicieux auto-entretenu. En effet, la dépendance des pauvres vis-à-vis de l'environnement conduit très souvent à la dégradation de ce dernier du fait des pratiques à effets néfastes : déforestation, surexploitation des sols et de l'eau, braconnage forestier... La dégradation de l'environnement a pour conséquence le renforcement de l'état de dépendance des ressources environnementales et donc de la pauvreté. Les pauvres sont alors contraints de vivre dans des milieux à faible qualité environnementale faute de moyens financiers pour se reloger ailleurs et de la marginalisation politique dont ils sont victimes les empêchant de faire valoir leur droit pour une meilleure qualité environnementale (Leach et *al.*, 1991).

Le deuxième canal par lequel l'environnement permet de réduire la pauvreté est l'amélioration de l'état de santé. En effet, la dégradation de l'environnement conduit à la pollution de l'air, de l'eau... et augmente les risques environnementaux conduisant à des problèmes de santé surtout dans les pays en développement. Et donc ce sont les pauvres qui souffrent le plus des conséquences de la dégradation de l'environnement. La troisième dimension concerne la vulnérabilité dont les pauvres sont victimes. En effet, les pauvres sont les plus exposés aux dangers écologiques, aux conflits liés à l'environnement et sont les plus vulnérables du fait de manque de capacité à y faire face. Les liens entre l'environnement et la réduction de la pauvreté sont dynamiques, interconnectés, spécifiques à leur contexte et reflètent à la fois une localisation géographique et les caractéristiques économiques, sociales et culturelles d'individus, de ménages... (Banque mondiale, 2002).

(iii) Rôle de la dimension sociale

Selon Ravillion (2016), dans la lutte contre la pauvreté, deux axes sont à privilégier : protection et promotion. Ce qui permettra de rendre moins vulnérable les populations démunies par des mécanismes assurantiels tels que les filets sociaux, et aussi de mettre en place des actions promotionnelles aidant les pauvres à sortir de leur condition via leurs propres ressources et compétences. Cependant, la soutenabilité sociale généralement moins abordée, connaît un regain d'intérêt à partir des années 2000. Ce regain s'explique par 3 facteurs que sont : « *la recrudescence de vulnérabilités socio-économiques, la persistance de la pauvreté et la volonté de tenir compte des effets des régulations environnementales sur les dynamiques socio-économiques* » (Clément et al, 2011). Le lien entre la dimension sociale du développement soutenable et la réduction de la pauvreté peut être analysé sous deux angles.

Le premier angle concerne l'ensemble des mesures prises au sein même de la composante sociale du développement soutenable. C'est une approche par les *capabilités* (Sen, 1999) essentiellement centrée sur les conceptions et les mesures de la pauvreté et des inégalités basées sur un « *individualisme éthique* » (Robeyns, 2005). Il s'agit des mesures structurelles en termes : de formation et d'amélioration de la main d'œuvre, de la capacité, d'octroi de (micro)-crédit à un groupe cible, d'aides, d'action auprès des femmes... Autrement dit, c'est l'ensemble des réalisations et des potentialités dépendant d'un cadre socio-institutionnel dans lequel les individus s'insèrent. Sur la base du premier angle d'analyse, il y a un risque d'aversion récurrente pour toute perspective socio-historique, concernant à la fois la détermination des fonctionnements/capabilités qui composent la « bonne vie » et la liaison bien-être individuel/contexte socio institutionnel (Deneulin, 2008). La solution serait la mise en place d'un environnement politique démocratique où se construisent librement les visions du monde et des accords entre les individus.

Le deuxième angle d'analyse de la relation entre la dimension sociale et la réduction de la pauvreté a trait à l'interaction entre les dimensions économique et environnementale du développement soutenable. En effet, les politiques de croissance économique peuvent entraîner des conséquences négatives sur le plan social en termes d'augmentation des inégalités, d'exclusion sociale, de destruction de la cohésion sociale empêchant toute poursuite de développement... Du côté de l'environnement, il existe également certaines politiques visant à la protection de l'environnement qui entraîne une diminution des revenus ou d'opportunités d'emplois liés à l'exploitation des ressources (non)-renouvelables. La soutenabilité sociale vue sous le second angle est fonction des conditions résultantes des dimensions économique et environnementale. Sur la base de ce second angle, le constat est qu'une bonne gouvernance

réduirait les risques socio-économiques et environnementaux. Il est donc évident que l'impact du développement soutenable sur la réduction de la pauvreté se fait généralement via le canal de la (bonne) gouvernance ou de qualité institutionnelle. Il est à préciser que les termes de bonne gouvernance et de qualité institutionnelle sont employés de façon interchangeable (Attila, 2007).

2.2.2 Relation entre la qualité institutionnelle, développement soutenable et réduction de la pauvreté

Au vue de la littérature, il existe un lien entre la qualité institutionnelle et la réduction de la pauvreté (Abderrazek, 2017). Ce lien est à la fois direct et indirect. L'influence directe de la qualité institutionnelle sur la réduction de la pauvreté se fonde sur les approches non monétaires de la pauvreté. Cette approche suppose que la pauvreté est un état dans lequel l'agent économique est en manque d'habiletés et de capacités dans la réalisation des actions pouvant le conduire à sortir de la pauvreté (Sen, 1999). Ces actions matérialisant le bien-être, se traduisent par des choix menés par l'agent économique en termes de renforcement et d'amélioration de sa capacité, etc., ce qui fait donc intervenir la dimension sociale du développement soutenable. En termes d'impacts indirects, le lien entre la qualité institutionnelle et la réduction de la pauvreté s'effectue via le canal de la croissance économique. En effet, pour un développement économique, une bonne qualité institutionnelle s'avère nécessaire du fait que les activités économiques font intervenir plusieurs acteurs avec des niveaux différents d'informations. Et donc, la bonne gouvernance permettra de réduire l'incertitude autour des décisions qui seront prises au moment des transactions économiques (Banque mondiale, 2010), les asymétries d'information et les risques (OMC, 2004). Il est donc évident que sans une bonne qualité institutionnelle, la croissance économique ne sera pas atteinte. Et pour une réduction de la pauvreté, il faudrait que cette croissance économique soit profitable aux pauvres en termes de création d'opportunités, d'emplois, d'infrastructures, d'amélioration et de renforcement des capacités, etc. (Banque mondiale, 2001).

La qualité institutionnelle fait intervenir aussi la dimension environnementale du développement soutenable dans la réduction de la pauvreté en termes de gestion des actifs environnementaux. Par exemple, dans les pays à spécialisation primaire, la gestion des actifs environnementaux est souvent sources de problèmes compromettant le développement économique et donc de la réduction de la pauvreté. En effet, pour les pays à spécialisation primaire, le développement soutenable nécessite d'investir les revenus issus de l'exploitation

des ressources naturelles dans les capitaux productifs (économie et humain). C'est la règle dite de Hartwick (1977) permettant de substituer le capital naturel aux capitaux fabriqués. Elle fait intervenir les trois dimensions du développement soutenable que sont l'économie représentée par les revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles, l'environnement représenté par le capital naturel et le social représenté par le capital humain.

Sur la base de la règle de Hartwick (1977), les pays à spécialisation primaire peuvent financer la plupart des stratégies visant à réduire la pauvreté à travers les revenus issus de l'exploitation de leurs matières premières, mais ces revenus sont souvent mal gérés ou investis. Dans ce sens, Ross (2001) estime que l'existence des ressources naturelles ne permet pas de mettre en place une structure administrative efficace, en particulier un système fiscal crédible pouvant permettre de financer les politiques macroéconomiques de développement susceptible d'apporter un changement dans la trajectoire de développement et une réduction de la pauvreté. Rodriguez et Sachs, (1999) de leur côté, estiment que du fait de l'argent facile que procure le secteur des ressources naturelles, les autorités publiques en Afrique Subsaharienne ont souvent tendance à excéder en termes de dépenses et s'engagent dans des stratégies de développement souvent limitées au développement de l'armée et dans des projets à faible rendement comme cela a été le cas dans les années 1990 avec des projets qualifiés d'« éléphants blancs » (McMahon, 1997), ou parfois dans des projets inadaptés à la structure de leur économie (Sala-I-Martin et Subramanian, 2003).

La qualité institutionnelle est donc indispensable dans le processus de développement à tel point que sans elle, il serait impossible d'avoir un développement soutenable et par ricochet une réduction de la pauvreté (Dwight et *al.*, 2008).

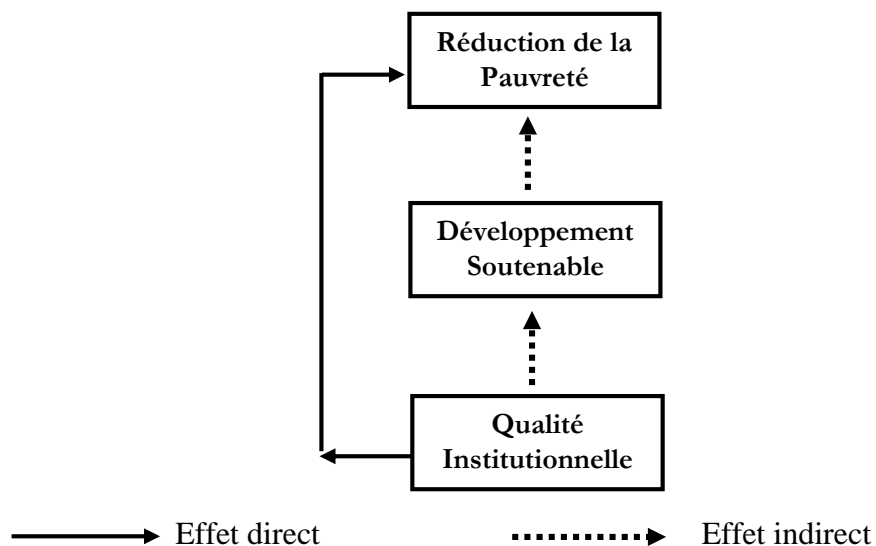
3 Spécification du modèle empirique et méthode d'estimation

3.1 Spécification du modèle

Au vu de la littérature, il existe une relation de causalité qui va de la qualité institutionnelle à l'amélioration de la trajectoire de développement d'un pays (Abderrazek, 2017 ; Kaufmann et Kraay, 2002) impactant de façon indirecte le niveau de la pauvreté. La bonne qualité institutionnelle assure une croissance économique efficace, socialement équitable et écologiquement viable, et par ricochet une réduction du le niveau de la pauvreté. Il faut noter que l'inverse de cette relation de causalité n'est pas vérifié (Bello, 2014). Aussi, il existe une relation directe entre la qualité institutionnelle et le niveau de la pauvreté.

La méthodologie que nous proposons, consiste en la construction et l'estimation d'un modèle structurel ad hoc (un système de deux équations linéaires) spécifié en associant des variables de qualité institutionnelle aux variables du développement soutenable et de la pauvreté, en prenant le développement soutenable comme un canal de transmission des effets de la qualité institutionnelle à la réduction de la pauvreté. Ce qui suppose alors l'intégration dans le modèle ad hoc, d'une variable intermédiaire (développement durable) pour prendre en compte l'effet indirect, à l'instar de l'effet direct, entre la qualité institutionnelle et la pauvreté. La figure 2 résume le lien entre les différentes variables.

Figure 2: Relation entre l'épargne véritable, la qualité institutionnelle et la réduction de la pauvreté



Source : auteur, 2022

L'objectif étant de rendre compte des mécanismes de transmission de la relation qualité institutionnelle-développement soutenable-réduction de la pauvreté, nous utilisons l'approche par les Régressions Résiduelles Générées (Kearney, 2001 ; 1996 ; Pagan, 1984) à la place de la Méthode des Moments Généralisés car, au vu de la littérature économétrique, il n'est pas évident de savoir comment les estimateurs de la méthode des moments généralisés en panel standard pourraient traiter les régressions générées.

Un traitement complet des questions économétriques qui sous-tendent les régressions avec variables générées est présenté par Pagan (1984). Et comme il s'agit de la méthode que nous utilisons pour incorporer les mécanismes de transmission, une brève discussion s'impose.

L'approche des régressions générées est un cas particulier du modèle général (sous forme matricielle) suivant :

$$\begin{cases} Y = \mu X^* + \gamma(X - X^*) + e \\ X = X^* + \eta = \omega Z + \eta \end{cases} \quad \begin{matrix} (1) \\ (2) \end{matrix}$$

Avec e et η des erreurs normales et indépendantes, de moyennes nulles. La variable X^* est inobservée mais est une fonction des variables observées prédéterminées appartenant au vecteur Z et correspond à la part de la variable de résultat expliquée par les facteurs structurels qui n'est pas systématiquement introduit dans l'équation (1). L'expression $(X - X^*)$ représente la partie de X qui est expliquée par des facteurs autres que Z .

Pagan (1984) illustre ce modèle en considérant que le terme X^* peut, par exemple, représenter la part « anticipée » et le terme $(X - X^*)$ la part « non anticipée » de la variable X . Il s'agit du cas correspondant aux indicateurs de politique économique révélée, avec le terme $(X - X^*)$ qui correspond aux résidus d'une équation explicative d'une variable de résultat X sur des facteurs structurels Z , capte l'impact de la politique sur le résultat X et constitue l'indicateur de politique révélée.).

L'équation (1) inclut donc le test de l'impact de la politique sur Y , une variable économique, portant sur la nullité du coefficient γ . L'équation (2) estime la relation entre Z et X de telle sorte que ω donne une mesure de la force du lien qui existe entre eux. Pour estimer les modèles de cette forme, deux procédures ont été proposées. La première procédure consiste à maximiser la fonction de vraisemblance logarithmique et obtenir des estimateurs de vraisemblances maximales $\tilde{\mu}$, $\tilde{\gamma}$ et $\tilde{\omega}$. La seconde procédure consiste à construire en deux étapes des estimateurs $\hat{\gamma}$ et $\hat{\mu}$ en estimant d'abord l'équation (2) et en régressant ensuite y contre \hat{X} et $(X - \hat{X})$.

Cependant, si l'estimateur de la variance de méthode de régression générée par les résidus converge vers σ_e^2 , l'estimation par les moindres carrés ordinaires (MCO) sembleraient fournir des estimations correctes pour l'erreur standard de $\hat{\gamma}$. Dans notre étude, $\mu=0$, c'est-à-dire que nous construisons la régression générée en utilisant uniquement les résidus d'une équation supplémentaire. Cela implique que les MCO nous donnent des estimations correctes de la variance ainsi que des estimations efficaces des coefficients. Cette conclusion est indépendante du fait que l'équation (1) inclut des régressions supplémentaires ou/et que ces derniers apparaissent dans la matrice Z . Dans notre cas, la qualité institutionnelle apparaît dans l'équation (2). Par conséquent, l'utilisation des résidus n'invalide pas les inférences effectuées et les coefficients estimés sont efficaces.

En termes d'applications, beaucoup d'études telles que : Gomancee et *al.* (2005a, b), McCallum (1987), Marchetti et Nucci (2005, 2007), Bénassy-Quéré et *al.* (2007), De Santis et *al.* (2004) ont eu recours à la régression générée par les résidus pour rendre compte des canaux de transmission entre des variables économiques.

Notre spécification de base est la suivante :

Le modèle structurel de base à estimer peut alors prendre la forme ci-après :

$$\begin{cases} PAU_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 QIN_{it} + \alpha_2 EPV_{it} + \varepsilon_{it} & (3) \\ EPV_{it} = \beta_0 + \beta_1 QIN_{it} + \beta_2 X_{it} + \mu_{it} & (4) \end{cases}$$

Où, ε_t et μ_t représentent les termes d'erreur ; *PAU* est le ratio de la population pauvre vivant avec 1,90 \$ par jour (indice de pauvreté) annualisé à partir de la technique de la Banque mondiale (Annexe 1) ; *QIN* est la qualité institutionnelle ; *EPV* est l'indicateur d'épargne véritable mesurant la soutenabilité d'une économie et *X* est composée d'une série de variables pouvant influencer l'épargne véritable : du ratio de la population rurale sur la population totale (*PRU*) ; des dépenses totales de santé (*DSA*) ; du crédit intérieur bancaire (*CIB*) ; des dépenses de consommation des administrations publiques (*DCP*) ; la valeur ajoutée agricole par travailleur (*VAT*) ; le ratio emploi/population (*REP*), et les investissements directs étrangers (*IDE*).

L'analyse de régression par la méthode de régression générée a l'avantage de pouvoir traiter simultanément plusieurs ensembles de variables explicatives et observées, d'analyser les relations entre les variables théoriques non observables et de tenir compte des erreurs de mesure, et a une capacité d'applications confirmatoires (Fornell, 1982). Selon Wooldridge (2002), cette approche est utilisée pour estimer la relation de cause à effet et les choses qui ne peuvent être observées.

3.2 Données et Sources

Cette étude couvre la période 2007-2018 et est basée sur un échantillon de 8 pays d'Afrique de l'Ouest (zone UEMOA à savoir le Benin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et Togo. Selon la revue, la pauvreté (POV) est mesurée de différentes manières mais dans cette étude, nous avons utilisé le ratio de la population pauvre vivant avec 1,90 \$ par jour comme variable de pauvreté tirée de la base de données des indicateurs de développement mondial (WDI) de la Banque mondiale (2019). Cet indicateur

n'étant pas disponible pour toute la période d'étude, nous avons actualisé ces données en utilisant la technique d'annualisation de la Banque mondiale (annexe 1).

La mesure de la qualité des institutions adoptée dans le cadre de notre analyse est à l'image de celle développée par Kaufmann et al (1999) comme étant la moyenne de six mesures des institutions à savoir : (i) participation des citoyens et responsabilisations, (ii) stabilité politique et absence de violence, (iii) efficacité des pouvoirs publics, (iv) poids de la réglementation, (v) état de droit, et (vi) absence de corruption. Les données des 6 mesures utilisées dans le cadre de notre analyse proviennent du World Governance Indicator (WGI) de 2019.

Quant à l'épargne véritable, malgré le fait qu'elle présente quelques limites (Anani, 2020) nous l'utilisons pour un certain nombre de raison. Tout d'abord, l'indicateur de l'épargne véritable permet de mesurer l'investissement net d'une économie en se basant sur la base productive de ce pays, ce qui permet de le définir comme la richesse totale créée au sens large (capital produit, humain et naturel). Son fondement théorique basé sur la théorie économique en présence de ressources naturelles (non renouvelables) confirme le résultat (intuitif) selon lequel la soutenabilité d'une économie spécialisée dans l'exploitation de ressources naturelles non renouvelables impose une épargne véritable supérieure ou égale à zéro afin d'au moins préserver les capacités de consommation et de bien-être de toutes les générations présentes et futures (D'Autume et Schubert, 2008).

En outre, l'évolution de l'épargne véritable permet également d'apprécier la vulnérabilité d'un pays, entendue à l'échelle macroéconomique comme le risque pour les pays de voir la soutenabilité de leur trajectoire entravée par des aléas structurels et politiques tels que la variation de la rente issue de l'exportation des ressources naturelles du fait des chocs sur les cours mondiaux ; dégradation avérée des ressources naturelles liée à des phénomènes d'urbanisation et d'industrialisation croissantes (Guillaumont, 2006). Il est aussi possible de considérer que l'indicateur d'épargne véritable est plutôt un indicateur de non-soutenabilité (lorsqu'il est inférieur à zéro). Autrement dit, si la soutenabilité faible n'était pas assurée selon l'indicateur d'épargne véritable, la soutenabilité forte le serait encore moins.

Enfin, la méthodologie de mesure proposée par la Banque mondiale (Hamilton, 2006), aussi imparfaite soit-elle permise d'assurer la comparaison dans le temps et dans l'espace ; elle est directement connectée aux indicateurs de la comptabilité nationale. La formule de calcul de l'épargne véritable utilisée se présente comme suit :

$$EPV_t = EPN_t + DED_t - \sum DRN_t - DLP_t \quad (1)$$

Où *EPV* désigne l'épargne véritable ; *EPN*: épargne nette prenant en compte la dimension économique ; *DED* : dépenses en éducation prenant en compte la dimension sociale ; $\sum DRN$: dépréciations des ressources naturelles et *DLP* : dommages liés à la pollution par le CO_2 prennent en compte la dimension environnementale.

Les dépenses en éducation sont ajoutées à l'épargne nette car elles sont considérées comme des actifs permettant l'amélioration de la productivité et contribuant ainsi à la production de la richesse d'un pays. La dépréciation des ressources naturelles et les dommages liés à la pollution sont considérés comme processus de liquidation des actifs naturels contribuant négativement au revenu et à l'épargne véritable. La dépréciation des ressources naturelles se calcule de la manière suivante :

$$\sum DRN = RM_t + RE_t + RF_t \quad (2)$$

Où *RM* représente la rente minière, *RE* rente énergie et *RF* la rente forestière, toutes issues de la base de données de la WDI (2019).

Les données sur l'indice de la pauvreté ; le ratio de la population rurale sur la population totale ; les dépenses totales de santé ; le crédit intérieur bancaire ; la dette extérieure ; les dépenses de consommation des administrations publiques ; la valeur ajoutée agricole par travailleur ; le ratio emploi/population proviennent de WDI (2019).

4 RESULTATS ET INTERPRETATIONS

4.1 Analyses descriptives

Les tableaux 1 et 2 présentent les statistiques descriptives et les coefficients de corrélation des variables utilisées dans notre modèle pour les trois principales variables (*PAU*, *EPV*, *QIN*), il est calculé pour chaque pays la moyenne et l'écart-type.

Le tableau 1 fait ressortir deux catégories de pays. D'un côté, nous pouvons remarquer que les pays ayant un niveau élevé d'épargne véritable enregistrent un plus faible niveau de pauvreté. Par exemple, la Côte d'Ivoire qui affiche un taux de pauvreté le plus faible de la zone (28,44 %) est le pays qui a une épargne véritable la plus élevée (12,55 % du RDNB). De même que le

Sénégal avec une épargne véritable de 7, 24 % du RDNB, à un taux de pauvreté de 35, 56%. De l'autre côté, nous pouvons remarquer que les pays présentant une plus faible qualité institutionnelle présentent des taux de pauvreté élevés. C'est le cas par exemple de la Guinée Bissau qui dispose d'une qualité institutionnelle faible (-1,12) et se retrouve donc avec un taux de pauvreté élevé (65, 14 %).

Tableau 1: Caractéristiques des variables de 2007 à 2018

	Indice de pauvreté (pau)			Epargne véritable (epv)			Qualité institutionnelle (qin)		
	Obs	Mean	Std. Dev	Obs	Mean	Std. Dev	Obs	Mean	Std. Dev
Benin	12	49,94 2	0,855	11	0,980	2,264	12	- 0,281	0,042
Burkina Faso	12	46,92 7	7,123	11	-0,170	5,428	12	- 0,376	0,089
Côte d'Ivoire	12	28,44 0	0,434	11	12,55 3	5,414	12	- 0,896	0,301
Guinée Bissau	12	65,14 7	1,472	11	-9,681	4,934	12	- 1,127	0,105
Mali	12	48,59 2	1,217	11	-1,612	5,693	12	- ,0639	0,264
Niger	12	50,74 5	10,464	11	5,700	5,507	12	- 0,663	0,058
Sénégal	12	35,56 8	2,496	11	7,242	3,011	12	- 0,209	0,133
Togo	12	51,50 7	3,434	11	-1,582	12,319	12	- 0,843	0,088

Source : auteur, 2022

L'ampleur de la fluctuation (mesurée par l'écart-type) pour l'indice de la pauvreté est plus prononcée au Niger (10,46) et moins en Côte d'Ivoire (0,43) qui enregistre paradoxalement l'écart-type le plus élevé pour la qualité institutionnelle, soit 0,30. L'écart-type le plus élevé de la zone UEMOA pour l'indicateur de l'épargne véritable est obtenu par le Togo, soit 12,31 % du RDNB.

La matrice de corrélation (Tableau 2) montre une corrélation faible entre les variables.

Tableau 2: Matrice des coefficients de corrélation

	PAU	EPV	QIN	PRU	DSA	CIB	DCP	VAT	REP	IDE
PAU	1									
EPV	-0.601** *	1								
QIN	-0.251*	0.251*	1							
PRU	0.369** *	0.0032 7	0.101	1						
DSA	0.207	-0.106	-0.404** *	0.439** *	1					
CIB	-0.448** *	0.0474	0.282* *	-0.281* *	-0.190	1				
DCP	-0.138	-0.0074 0	0.596** *	0.459** *	-0.050 0	0.313**	1			
VA T	-0.795** *	0.375** *	0.120	-0.633** *	-0.157	0.394** *	-0.0285	1		
REP	0.664** *	-0.297**	-0.325**	0.559** *	0.264* *	-0.165	-0.0066 6	-0.844** *	1	
IDE	0.122	0.0934	-0.0595	0.523** *	0.291* *	-0.0981	-0.0446	-0.418** *	0.397** *	1

* $p < 0.05$, ** $p < 0.01$, *** $p < 0.001$

4.2 Interprétations des résultats

Le tableau 3 présente les résultats de l'estimation des effets directs d'une part des variables sur l'épargne véritable et d'autre part sur la pauvreté. En effet, l'analyse du tableau 3 montre que la qualité institutionnelle (QIN) affecte positivement l'épargne véritable dans la zone UEMOA et est significatif au seuil de 5 % ($P > |t| = 0.001$). En effet, l'amélioration de la qualité institutionnelle dans la zone UEMOA de 1 %, augmente l'épargne véritable de 0.11 %. Cet impact positif de la qualité institutionnelle sur l'épargne véritable est conforme à la théorie et aux résultats empiriques stipulant que les pays ayant une bonne qualité institutionnelle, sont sur une trajectoire de développement soutenable au vue de la littérature (Abderrazek, 2017 ; Edison, 2003 ; Sala-I-Martin et Subramanian, 2003).

Tableau 3: Effets directs respectifs des variables sur l'épargne véritable et sur la pauvreté

	Var	Coef	Prob
Epv	qin	0.112 **	0.001
	pru	0.633 **	0.000
	dsa	-2.370 **	0.017
	cib	-0.172	0.222
	dcp	-1.223 **	0.000
	vat	0.019 **	0.000
	rep	0.389 **	0.019
	ide	0.235	0.382
	Pau	epv	-0.739 **
qin		-3.498	0.251
pru			
dsa			
cib			
dcp			
vat			
rep			
ide			

Source : auteur. Notes : seuil de significativité : ***p<0.01, **p<0.05, *p<0.1

Les variables telles que le ratio population rurale/population totale (PRU), la valeur ajoutée agricole par travailleur (VAT), le ratio emploi/population (REP), à l'exception des dépenses de santé (DSA) et des dépenses de consommation des administrations publiques (DCP), affectent positivement l'épargne véritable dans la zone UEMOA et sont significatifs au seuil de 5 %. Par contre, le crédit intérieur bancaire (CIB) impacte négativement et les investissements directs étrangers (IDE) affecte positivement l'épargne véritable mais ne sont pas significatifs au seuil de 5 %.

Les analyses des effets directs sur la pauvreté montre qu'il y a un effet direct négatif (-0.73) significatif au seuil de 5 % ($P > |t| = 0.000$) de l'épargne véritable sur le niveau de la pauvreté dans la zone UEMOA. En effet, une augmentation de l'épargne véritable de 1 pt entraîne directement une baisse de la pauvreté de 0.73 pt dans la zone UEMOA. Ce résultat ci-dessus est conforme à la revue (théorique et empirique) qui suggère que les pays riches en épargne véritable connaissent un niveau de bien-être élevé, donc une diminution de la pauvreté (Atkinson et Pearce, 1993 ; Hamilton, 2006).

La qualité institutionnelle même si elle a tout comme l'épargne véritable un effet direct négatif (-3.49) sur la pauvreté, ce résultat n'est pas significatif au seuil de 5 % ($P > |t| = 0.251$). La non significativité de la qualité institutionnelle peut être expliquée par l'approche monétaire adopté dans nos calculs de l'indice de la pauvreté. En effet, l'approche monétaire adoptée ne prend pas en compte les aspects liés au droit de liberté, à la réglementation, à la stabilité politique et absence de violence, etc. qui semblent avoir un lien direct avec la qualité institutionnelle. Ce qui ne serait pas le cas avec une approche basée sur la capabilité qui a de lien avec la qualité institutionnelle et la pauvreté mais dont l'accès aux données reste très difficile. Les autres variables considérées dans le cadre de notre analyse n'ont pas d'effet direct sur la pauvreté, mais elles ont par contre un effet indirect sur cette dernière.

Le tableau 4 ci-dessous montre alors les résultats des effets indirects des variables sur la pauvreté dans la zone UEMOA. Au vue de ce tableau 4, il s'avère que la qualité institutionnelle a un effet indirect négatif (-0.832) et significatif au seuil de 5 % ($P > |t| = 0.004$) sur la pauvreté dans la zone UEMOA. Tout comme la qualité institutionnelle, dans l'UEMOA, le ratio population rurale/population totale, la valeur ajoutée agricole par tête et le ratio emploi/population ont un effet indirect négatif sur la pauvreté et sont tous significatifs au seuil de 5 %. Par contre, les dépenses de santé et de consommation des administrations publiques impactent indirectement de manière positive la pauvreté et ont un coefficient significatif au seuil de 5 %. Le crédit intérieur bancaire et les investissements directs étrangers ne sont pas significatifs. Il est également important de préciser que l'épargne véritable n'a pas d'effet indirect sur la pauvreté dans la zone UEMOA.

Tableau 4: Effets indirects respectifs des variables sur la pauvreté

	Var	Coef	Prob
Epv	Qin		
	Pru		
	Dsa		
	Cib		
	Dcp		
	Vat		
	Rep		
	Ide		
	Pau		
epv			
qin	-0.832 **	0.004	
pru	-0.468 **	0.001	
dsa	1.753 **	0.026	

cib	0.127	0.231
dcp	0.904 **	0.002
vat	-0.014 **	0.000
rep	-0.288 **	0.028
ide	-0.174	0.387

Source : auteur. Notes : seuil de significativité : ***p<0.01, **p<0.05, *p<0.1

Le tableau 5 quant à lui, présente l'effet total des différentes variables sur l'épargne véritable et sur la pauvreté dans la zone UEMOA. L'effet total ici est égale à la somme des deux effets directs et indirects. L'analyse de tableau montre que la qualité institutionnelle dans la zone UEMOA a un effet positif (0.1125) sur l'épargne véritable et un effet négatif (-4.33) et est significatif au seuil de 5 %. Ce résultat trouvé dans le cas de la zone UEMOA cadre avec la littérature (théorique et empirique). En effet, au vue de la littérature, la mauvaise performance des pays en développement (riches en ressources naturelles) en particulier de la zone UEMOA serait purement un phénomène institutionnel car les institutions de bonne qualité favorisent une bonne activité économique soutenable, socialement équitable et environnementalement viable (Sali-I-Martin, 2003 ; Mehlum et al, 2006).

Tableau 5: Effet total respectif des variables sur l'épargne véritable et sur la pauvreté

	Var	Coef	Prob
epv	qin	0.112 **	0.001
	pru	0.633 **	0.000
	dsa	-2.370 **	0.017
	cib	-0.172	0.222
	dcp	-1.223 **	0.000
	vat	0.019 **	0.000
	rep	0.389 **	0.019
	ide	0.235	0.382
	c	-46.651 **	0.000
	pau	epv	-0.739 **
qin		-4.330 **	0.003
pru		-0.468 **	0.001
dsa		1.753 **	0.026
cib		0.127	0.231
dcp		0.904 **	0.002
vat		-0.014 **	0.000
rep		-0.288 **	0.028
ide		-0.174	0.387
c		47.788 **	0.000

Source : auteur. Notes : seuil de significativité : ***p<0.01, **p<0.05, *p<0.1

Ce qui suppose que la trajectoire de développement des pays disposant d'une qualité institutionnelle élevée serait soutenable et entraînerait donc une réduction de la pauvreté. Nous pouvons donc conclure que le début des années 2000 marqué par un boom minier (Anani, 2019) a conduit les autorités des pays d'Afrique au sud du Sahara notamment celles de la zone UEMOA, à mettre en place de multiples réformes et régulations dans presque tous les domaines. Ce qui a conduit à l'amélioration de la qualité institutionnelle et une contribution positive à la soutenabilité des économies et par ricochet à la réduction de la pauvreté.

D'une part, nous constatons que le ratio population rurale/population totale, la valeur ajoutée agricole par tête et le ratio emploi/population ont un effet total positif (significatif au seuil de 5 %) sur l'épargne véritable mais ont un effet total négatif (significatif au seuil de 5 %) sur la pauvreté dans l'UEMOA. Ces résultats s'expliquent par le fait qu'avec le regain des processus de décentralisation visant à mettre plus de ressources de l'ordre de 20 % à la disposition des collectivités territoriales afin de réaliser le développement dans les milieux ruraux (Hochet et al, 2014), il apparaît de plus en plus difficile de différencier la population urbaine de la population rurale. En effet, les villes ont tendance à envahir les milieux ruraux du fait qu'il y a plus de moyens (financiers, infrastructures, sanitaires...). Cette stratégie de « *mitage* » a pour conséquence une augmentation du ratio emploi/population, du nombre de personnes vivant dans les milieux ruraux par rapport à la population totale. Du fait qu'il y a plus d'investissements productifs, il y a une amélioration de la qualité de la main d'œuvre de la population vivant dans les milieux ruraux (majoritairement agricole), et par ricochet une valeur ajoutée agricole plus élevée. Tout ceci contribue à une amélioration de l'épargne véritable et à une diminution de la pauvreté comme nous pouvons le constater suite à nos analyses empiriques.

D'autre part, les dépenses de santé et de consommation des administrations publiques ont un effet total négatif (significatif au seuil de 5 %) sur l'épargne véritable et un effet total positif (significatif au seuil de 5 %) sur la pauvreté dans l'UEMOA. Par ailleurs, l'épargne véritable a un effet négatif (-0.73) significatif au seuil de 5 % ($P > |t| = 0.000$) sur la pauvreté. Au vue de la littérature, les dépenses de santé font parties intégrantes du capital humain au même titre que les dépenses d'éducation et son poids dans la croissance endogène est d'une importance capitale (Romer, 1986). Elles affectent l'épargne véritable via l'amélioration de la productivité. Leurs impacts peuvent avoir deux effets sur l'épargne véritable : (i) positif si les dépenses de santé sont considérées comme un investissement, ce qui permettra d'améliorer la productivité, le capital non naturel... et (ii) négatif dans la mesure où l'augmentation des dépenses de santé

suppose une population malade et donc une productivité faible, ce qui ne permettra pas d'avoir une économie soutenable à long terme. Du côté des dépenses de consommation publiques, elles peuvent avoir un effet positif sur la soutenabilité d'une économie si elles sont destinées aux investissements et un effet négatif conduisant à une non-soutenabilité si elles sont destinées aux consommations (publiques).

Dans le cadre des pays de l'UEMOA, nous avons une population malade, ce qui fait qu'au lieu d'investir dans des capitaux productifs pour une soutenabilité de l'économie, nous investissons plus dans les infrastructures sanitaires. L'investissement dans les infrastructures sanitaires renforce leur capacité et réduit de ce fait la pauvreté. Aussi, les recettes budgétaires sont plus destinées aux dépenses de consommation des administrations publiques, ce qui réduit la possibilité d'investir dans les capitaux productifs. En effet, dans l'espace UEMOA (hormis le Niger), à la suite de la mise en place du Pacte de convergence en 1999, les dépenses d'investissement ont baissé à partir de de l'année 2000 au profit de la consommation. Cette hausse du niveau de consommation due aux crises socio-politiques dans certains pays de la zone (Côte d'Ivoire, Mali) et à l'extension de leur secteur public dans d'autres pays (Burkina Faso, Togo) justifie le faible niveau de l'épargne véritable dans ces pays au début des années 2000 (Diop et Diaw, 2015).

Il faut noter que l'effet total du crédit intérieur bancaire sur l'épargne véritable est négatif (-0.17) et sur la pauvreté est positif (0.12) mais n'est pas significatif au seuil de 5 % dans l'UEMOA. Il en est de même pour les investissements directs étrangers qui ont un effet positif (0.23) sur l'épargne véritable et négatif (-0.17) sur la pauvreté mais ne sont pas significatifs au seuil de 5 %. Aussi, les résultats de nos estimations montrent qu'il existe d'une part des variations simultanées entre les variables pouvant influencer l'épargne véritable (ratio population rurale/population totale, dépenses de santé, crédit intérieur bancaire, dépenses de consommations des administrations publiques, valeur ajoutée agricole par tête, ratio emploi/population et investissements directs étrangers) deux à deux et d'autre part entre la qualité institutionnelle et ces variables par rapport à leur moyenne respective.

4.3 Tests de significativité globale

Du point de vue significativité globale du modèle, le chi carré générée par le test de Wald et le test de la qualité globale de l'ajustement, ainsi que les valeurs de la probabilité associée sont inférieures à 5 %. Nous sommes donc en mesure de rejeter l'hypothèse nulle, ce qui indique que les coefficients ne sont pas simultanément égaux à zéro. Ce qui signifie que l'inclusion des

variables crée une amélioration statistiquement significative de l'ajustement du modèle. Nous pouvons ainsi donc conclure que, le modèle est globalement significatif et de bonne qualité. La valeur de la statistique R^2 montre que presque 50 % de la variabilité de la pauvreté est expliquée par l'évolution de l'épargne et de la qualité institutionnelle dans la zone UEMOA.

Conclusion

Le début des années 2000 a été marqué par un regain de croissance économique tournant autour de 6 % du PIB dans les pays africains subsahariens notamment ceux de la zone UEMOA. Ce regain de croissance se justifie par deux événements majeurs : (i) : les reformes dans les dispositifs de régulation sur le plan international et national et (ii) : la remontée des cours des matières premières minérales. Ce qui a conduit à une soutenabilité de la trajectoire de développement de cette zone de l'Afrique (Anani, 2020). Du point de vue de la littérature, la soutenabilité de la trajectoire de développement devrait favoriser la réduction de la pauvreté et cette réduction de la pauvreté devrait se poursuivre s'il y a une bonne qualité institutionnelle. Ainsi, cet article s'est fixé comme objectif de tester empiriquement l'impact de la soutenabilité de l'économie à travers l'indicateur de l'épargne véritable et la qualité institutionnelle sur l'indice de la pauvreté. Dans le cadre de pays de la zone UEMOA.

Sur la base du modèle de Régressions Résiduelles Générées, les résultats de nos estimations confortent l'hypothèse que la soutenabilité de trajectoire de développement de l'économie a un effet direct significatif sur la pauvreté et la qualité institutionnelle a un effet indirect significatif sur la pauvreté. Une économie soutenable associée avec une bonne qualité institutionnelle entraîne une réduction de la pauvreté et donc une amélioration du bien-être. Ce résultat cadre avec l'hypothèse défendue dans la littérature selon laquelle les pays disposant d'une épargne véritable connaissent un niveau de bien-être élevé (Pearce et Atkinson, 1993 ; Hamilton, 2006) et une meilleure qualité institutionnelle conduit à une soutenabilité de la trajectoire de développement comme le souligne la littérature (Edison, 2003 ; Sala-I-Martin et Subramanian, 2003) et par ricochet à une réduction de la pauvreté.

Outre ces principaux résultats, nos estimations montrent également que le ratio population rurale/population totale, les dépenses de santé, les dépenses de consommation des administrations publiques, le ratio emploi/population ont un effet direct sur la soutenabilité de trajectoire de développement dans la zone UEMOA. Par contre, le ratio population/population totale, les dépenses de santé, les dépenses de consommation des administrations publiques, la valeur ajoutée agricole par tête, le ratio emploi/population ont un effet indirect sur la pauvreté

dans la zone UEMOA. La question de la réduction de la pauvreté dans la zone UEMOA appelle aussi à un prolongement en termes d'analyses sectorielles surtout dans les pays en développement où l'informel a un impact considérable dans la dynamique économique. Il s'agit d'une piste de recherche à explorer pour de futures recherches.

ANNEXES :

Annexe1 : Technique d'annualisation des données sur l'indice de la pauvreté issues de PovcalNet/World Bank

Cette technique d'annualisation de données repose sur le calcul de taux de croissance annuel moyen au cours d'une période encadrée par deux observations dans la base initiale (par exemple la période 2002-2005 où nous avons à générer les données pour l'année 2003 et l'année 2004).

Le calcul s'effectue alors en deux étapes :

1) D'abord, calculer le taux de croissance annuel moyen r entre deux observations consécutives à partir de la formule :

$$X_t = X_o e^{rt}$$

Avec X_t la variable en date t , X_o la variable en début de période, r le taux de croissance annuel moyen sur la période, et t le nombre d'années. On a alors

$$\ln X_t = \ln X_o + tr \Leftrightarrow r = \frac{\ln X_t - \ln X_o}{t}$$

2) Ensuite, utiliser le r calculé pour générer les valeurs non observées de la période comprise entre 0 et t . en posant $t=T$. On aura :

$$X_t = X_o e^{rt} \Leftrightarrow \ln X_T = \ln X_o + Tr$$

Où $\ln X_T$ est la valeur générée pour la date T .

Etant donné que X_o et r sont constants sur toute la période $[0 ; T]$, on peut calculer enfin toutes les valeurs annuelles manquantes de la période.

Références Bibliographiques

- Abderrazek B. H. (2017) *La bonne gouvernance est-elle un déterminant de croissance économique et de réduction de la pauvreté ?* Munich Personal rePEc Archive (MPRA) paper n° 110907.
- ADAMS R. (2003) Economic growth, poverty and inequality: findings from a new dataset, *Policy research Working Paper*, 2973, Washington, DC, World Bank.
- ANANI E. T. G. (2020) Le boum du secteur minier des années 2000 : enjeux de soutenabilité dans la zone UEMOA, *Mondes en développement*, (189), 99-124
- ATTILA G. (2007) *Corruption, fiscalité et croissance économique dans les pays en développement*, Thèse de doctorat, CERDI, Université d'Auvergne, Clermont Ferrand I.
- BANQUE MONDIALE (2001) *Combattre la pauvreté*, Rapport sur le Développement dans le Monde 2000/2001, Washington DC (Abrégé).
- BANQUE MONDIALE (2002) *Lier la réduction de la pauvreté à la gestion de l'environnement. Défis et opportunités politiques*, Banque mondiale.
- BELLO I. M. (2014) Gouvernance et réduction de la pauvreté dans les pays de l'WAEMU : Comptabilisation du mécanisme de transmission, dans *Développement, Marchés financiers, Environnement, Agriculture, Politiques publiques et Genre* (Cotonou, 11-13 novembre 2014), Colloque de l'Association d'Economie Théorique et Appliquée (AETA), Université d'Abomey-Calavi.
- BENASSY-QUERE A., COUPET M. ET MAYER T. (2007) Institutional Determinants of Foreign Direct Investment, *The World Economy*, 30 (55), 764-782.
- BHAGWATI J. N. (1970) *Amount and Sharing of Aid*, Overseas Development Council, Washington, D. C.
- BHAGWATI J. N. (1967) The tying of aid, in *J. Bhagwati and R. S. Eckans (eds) Foreign Aid*, Harmandsworth, 235-93
- BIGSTEN A. SHIMELES A. (2007) Can Africa reduce poverty by half 2015, *Development policy Review*, 25 (2), 147-166.
- BRUNTLAND G. H. (1987) *Our Common Future*. Report of the World Commission on Environment, New-York, 318 p.
- CLEMENT M., DOUAI A., GONDARD-DELCROIX C. (2011) réflexions sur le concept de soutenabilité sociale dans le contexte des pays du Sud, *Mondes en Développement*, 39 (156), 7-18.
- COUHARDE C., GERONIMI V., TARANCO A. (2012) Les évolutions récentes des cours des matières premières : Les hausses récentes des cours des matières premières traduisent-elles l'entrée dans un régime de prix plus élevés ? *Revue Tiers Monde*, n°211.
- D'AUTUME A., SCHUBERT K. (2008) Le concept d'épargne véritable est-il adapté pour mesurer la durabilité du développement économique ? *Rapport du 12ème Colloque de l'Association de Comptabilité Nationale (2008)*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Paris School of Economics, Paris.
- DEATON, A. (2016) *La grande évasion-Santé-Richesse et origine des inégalités*, PUF, 384,p.

- DE SANTIS R. A., ANDERTON R. ET HIJZEN A. (2004) *On the Determinants of Euro Area FDI to the United States: The Knowledge-Capital-Tobin's Q Framework*, ECB Working Paper, n° 329.
- DEININGER K., SQUIRE L. (1996) A new data set measuring income inequality, *The World Bank Economic Review*, 10 (3), 565-591.
- DENEULIN S. (2008) Beyond Individual Agency and Freedom: Structures of Living Together in the Capability Approach, in S. Alkire, M. Qizilbash, F. Comim (eds.), *The Capability Approach: Concepts, Measures and Applications*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DIOP M., DIAW A. (2015) Politique Budgétaire et Stabilité Macroéconomique en Union Economique et Monétaire. Le cas de l'WAEMU, *Revue de l'OFCE*, 1(137), 181-209.
- DOLLAR D., KRAAY A. (2002) Growth is good for the poor, *Journal of Economic Growth*, 7 (3), 195-225.
- DOMAR E. D. (1957) *Essays in the theory of Economic Growth*, Oxford University.
- DUBOIS J. L., MAHIEU F. R. (2002) La dimension sociale du développement durable, réduction de la pauvreté ou durabilité sociale, in Martin J.Y. (ed), *Développement durable? Doctrines, pratiques, évaluations*, IRD éditions, Paris, 73-94.
- DWIGHT B. et al. (2008) *Economie du Développement*, 3ème Edition, De Boeck.
- EDISON H. (2003) Qualité des institutions et résultats économiques, un lien vraiment étroit ? *Finances et Développement*, 35-37.
- EHRHART C. (2006) Croissance, redistribution et lutte contre la pauvreté: l'évolution non linéaire de l'approche de la Banque mondiale. *L'Actualité économique*, 82 (4), 597-641.
- ELLIS F. (2000) *Rural Livelihoods and Diversity in Developing Countries*, Oxford, Oxford University Press.
- FEI J. C. H., RANIS G. (1961) A theory of Economic Development, *American economic Review*, LI (4), 533-565.
- FOSU, A. K. (2015) Growth, Inequality and Poverty in Sub-saharan Africa: Recent Progress in a Global Context, *Oxford Development Studies*, 43 (1), 44-59.
- GERONIMI, V. TARANCO, A. (2018) Revisiting the Prebisch-Singer hypothesis of a secular decline in the terms of trade of primary commodities (1900-2016). A dynamic regime approach, *Resources Policy*, 59, 329-339
- GOMANEE K, GIRMA S., ET MORRISSEY O. (2005a) Aid and growth in Sub-Saharan Africa: accounting for transmission mechanisms, *Journal of International Development*, 17 (8), 1055-1075.
- GOMANEE K, MORRISSEY O., ET MOSLEY P. (2005b) Aid and Growth, Government expenditure and aggregate welfare, *World Development*, 33 (3), 355-370.
- GUILLAUMONT P. (2006) La vulnérabilité économique, défi persistant à la croissance africaine. *African Development Review*, 19(1), 123-162.
- HAMILTON K. (2006) *Where is the Wealth of Nation? Measuring Capital for the 21th century*, Washington D.C. the World Bank, 208 p.
- HARROD R. F. (1960) Second Essay in Dynamic Theory, *Economic Journal*, LXIXI, 277-293.

- HARROD R. F. (1948) *Towards a Dynamic Economics*, London.
- HARTWICK J. M. (1977) Intergenerational equity and the investing of rents from exhaustible resource, *American Economic Review*, 67 (5), 972-974.
- HOCHET P., SOURWEMA K. S., SAWADOGO R. A., OUEDRAOGO S. M. (2014) Livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace WAEMU. Eléments pour le renforcement des processus, Labo Co-citoyennetés.
- JAHAN S., UMANA A. (2003) The Environment-Poverty Nexus, *Development Policy Journal*, 3, 53-70.
- KA N. (2021) Proo-poor growth modeling in developing countries : A Gini regression approach, *Economics Bulletin*, 41 (2), 316-327.
- KAFANDO, B. (2021) *Analyse des effets du capital humain sur le revenu et la pauvreté dans les pays en développement*, Thèse de Doctorat, Université de Sherbrooke, Ecole de Gestion
- KAUFMANN D., KRAAY A., ZOIDO-LOBATON P. (1999) *Aggregation Governance Indicators*, World Bank Policy Research Department Working paper n°2195.
- KAUFMANN D., KRAAY A. (2002) *Growth without Governance*, World Bank Policy Research Working Paper n° 2928, the World Bank.
- KEARNEY A. A. (2001) A note on modelling the impact of economic announcements on interest rates, *Economic Letters*, 71, 83-89.
- KEARNEY A. A. (1996) The effect of changing monetary policy regimes on stock prices, *Journal of Macroeconomics*, 18 (3), 429-447.
- LATOUCHE S. (2004) *Survivre au développement. De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*. Edition Mille Et une Nuits, les petits Livres n° 55.
- LEACH M., MEARNS R., SCOONES I. (1991) Environmental Entitlements: Dynamics and Institutions in Community-Based Natural Resource Management, *World Development*, 27(2), 225-247.
- LEWIS, A. W. (1954) Economic Development with Unlimited Supplies of Labour, The Manchester School of Economic and Social Studies, 22, 139-191.
- LIPTON M., RAVALLION M. (1995) *Poverty and Policy*, Hand book of Development Economics, vol 3, edited by Jere Behram and T. N. Srinivasen, Amsterdam, North Holland.
- MARCHETTI D. J., NUCCI F. (2007) Pricing behavior and the response of hours to productivity shocks, *Journal of Money, Credit and Banking*, 39 (7), 1587-1611.
- MARCHETTI D. J., NUCCI F. (2005) Price Stickiness and the contractionary effect of technology shocks, *European Economic Review*, 49, 1137-1163.
- MC CALLUM J. (1987) Unemployment in Canada and the US, *The Canadian Journal of Economics*, 20 (4), 802-822.
- MCMAHON M. (1997) *Applying Economic Analysis to technical Assistance Projects*, Banque mondiale, Washington.
- MEHLUN H., MOENE K., TORVIK R. (2006) Institutions and the Resource Curse, *The Economic Journal*, 116 (508), 1-20.

- MEHLUN H., MOENE K., TORVIK R. (2006) Institutions and the Resource Curse, *The Economic Journal*, 116 (508), 1-20
- MENG X., GREGORY R., WANG Y. (2005) Poverty, Inequality and Growth in Urban China 1986-2000, *Journal of Comparative Economics*, 33, 710-729.
- MISHRA, A. (2009) La lutte contre la pauvreté commence avec les ressources naturelles, In *Pierre Jacquet et al, Regards sur la terre*, 220-221.
- MUHAMMAD, I C, ZAHID, P., SAJJAD, A. J., AMJAD, A and AMATUL R. C. (2011) Poverty, Inflation and Economic Growth: Empirical Evidence from Pakistan, *World Applied Sciences Journal*, 14 (7): 1058-1063
- OCDE (2013) Organisation de Coopération et de Développement Economiques, *Transformations structurelles et ressources naturelles*, Perspectives économiques en Afrique.
- OMC (2004) Organisation Mondiale du Commerce, *Analyse du lien entre le cadre général des politiques intérieures et le commerce international*, Rapport sur le Commerce Mondial 2004.
- PAGAN A. (1984) Econometric issues in the analysis of regressions with generated regressors, *International Economic Review*, 25(1), 221-247.
- PEARCE D. W., ATKINSON G. D. (1993) *Capital theory and the measurement of sustainable development: an indicator of "Weak sustainability"*, Centre for Social and Economic Research on the Global Environment (CSERGE), London, University College London.
- RAVILLION, M. (2016) *The Economics of Poverty: History, Measurement and Policy*, New York, Oxford University Press.
- RICARDO, D. (1817) *On the Principles of Political Economy and Taxation*, London: John Murray.
- ROBEYNS I. (2005) The Capability Approach: a Theoretical Survey, *Journal of Human Development and Capabilities*, 6 (1), 93-114.
- RODRIGUEZ F., SACHS J. D. (1999) Why do resource-abundant economies grow more slowly? *Journal of Economic Growth*, 4 (3), 277-303.
- ROMER P. M. (1986) Increasing returns and long-run growth, *Journal of political economy*, n° 94, 1002-1037.
- ROSS M. L. (2001) Does Oil Hinder Democracy? *World Economics*, 53 (3), 325-361.
- SALA-I-MARTIN, X., SUBRAMANIAN A. (2003) Addressing The Natural Resource Curse: An illustration from Nigeria, *IMF Working Paper*, n° WP/03/139.
- SEN A. (1999) *Ethique et économie, et autres essais*, collection Philosophie morale, PUF, Paris.
- SHEPHERD A. (2007) *Comprendre et Expliquer la Pauvreté Chronique, Un cadre évolutif pour la phase II de la Recherche du CPRC*, Chronic Poverty Research Centre, Document de travail n°4.
- SMITH A. (1776) *An inquiry into the nature and Causes of the Wealth of Nations*, Books I, II, III, IV and V, MetaLibri digital edition (2007).
- WORLD BANK. (2019) *World Development Indicators (WDI) 2019*, Washington, D.C., The World Bank.

Dynamique qualité institutionnelle-développement durable-pauvreté dans l'UEMOA

Edem Thierry Géraud ANANI

Effets de la consommation de l'énergie sur les émissions de CO₂ : une évidence dans les pays de l'UEMOA

Komlan Anani-Adjeoda BALOGAN

Politiques conjoncturelles et effort fiscal dans les pays d'Afrique subsaharienne

Karim Adido, Akoété E. Agbodji, Alastaire Alinsato

Analyse des canaux de transmission des effets macroéconomiques des transferts de fonds des migrants dans les pays de l'UEMOA

Tégawendé Juliette NANA et Kpégo Didier Anatole GBENOU

Volume 15 n°1 Novembre 2022



Faculté des Sciences Économiques

Et de Gestion

Université Cheikh Anta Diop